

ETHOS - Sciences de la santé, technologie et société

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. ETHOS - Sciences de la santé, technologie et société. 2012, Université de Lorraine. hceres-02032487

HAL Id: hceres-02032487

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02032487>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport de l'AERES sur l'unité :
Sciences de la santé, technologie et société
ETHOS
sous tutelle des
établissements et organismes :
Université de Lorraine



Mars 2012



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Unités
de recherche

Le Directeur

Pierre Glaudes



Unité

Nom de l'unité : Sciences de la santé, technologie et société

Acronyme de l'unité : ETHOS

Label demandé : EA

N° actuel : création

Nom du directeur
(2009-2012) :

Nom du porteur de projet
(2013-2017) : M. Henry COUDANE et M^{me} Gisèle KANNY

Membres du comité d'experts

Président : M. Pierre LE COZ , Marseille

Experts : M^{me} Isabelle ANNESI-MAESANO, Paris

M. Georges LEONETTI, Marseille (représentant du CNU)

M. Alain LEPLÈGE, Paris

M. Yves PACHECO, Lyon

Représentants présents lors de la visite

Délégué scientifique représentant de l'AERES :

M. Bernard DASTUGUE

Représentant(s) des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M. Pierre BARBEY, Université de Lorraine

M. Pierre MUTZENHARDT, Université de Lorraine



Rapport

1 • Introduction

Date et déroulement de la visite :

Le 5 mars 2012 à 8h en salle du conseil de la Faculté de médecine de Nancy, le comité d'experts a été reçu par le porteur du projet d'équipe d'accueil « Sciences de la santé, technologie et société » et la directrice adjointe. Après quelques mots d'introduction du délégué de l'AERES, le porteur du projet a présenté l'équipe. A la suite d'un rapide tour de table de présentation des participants à la réunion, la coordonnatrice de la thématique « éthique et droit de la santé, des sciences et de la technologie » a pris la parole et a développé les grandes lignes du projet. L'exposé a été respectueux du temps de parole qui lui était dévolu. Une discussion ouverte avec l'ensemble des membres de l'équipe (représentée environ aux deux tiers) a été engagée en réponse aux questions soulevées par les experts sur les points névralgiques du projet. Les précisions apportées par plusieurs membres de l'équipe ont permis de compléter la présentation faite par les trois principaux interlocuteurs du comité d'évaluation.

Dans la seconde partie de la visite, le comité a pu entendre les enseignants-chercheurs sur les motivations de leur intégration à cette équipe pluridisciplinaire. Puis deux doctorantes ont exposé leur travail de recherche à l'intersection du droit et de la médecine avec clarté et conviction. Ces dernières ont fait état d'un financement pour mener à bien leurs investigations dans le champ de l'éthique et du droit de la santé. Elles ont assuré rencontrer leurs directeurs de recherche à raison d'une ou deux fois par mois. Une étudiante est en co-direction avec le directeur d'une unité de recherche en éthique de Paris-Descartes.

Les trois membres du personnels administratif ont indiqué quelles étaient leurs tâches administratives et la manière dont ils envisageaient la gestion de l'équipe d'accueil. Les tutelles (le vice-président de l'Université et un représentant du CHU) ont été auditionnés sur les raisons qui les ont amené à soutenir cette EA en gestation et la place qui lui était prévue dans la politique stratégique de l'Université de Lorraine. La dernière partie de la visite fut dédiée à un entretien avec le porteur du projet.

L'ensemble de cette visite s'est déroulée dans un très bon climat ; les participants ont montré qu'ils étaient attachés au projet de leur équipe et qu'ils entretenaient entre eux des relations d'entente et de convivialité.

Le Comité s'est ensuite réuni à huis-clos avec le Délégué scientifique de l'AERES.

Historique et localisation géographique de l'unité et description synthétique de son domaine et de ses activités :

L'équipe d'accueil est localisée sur le campus de la Faculté de médecine de Nancy. Nouvellement créée, elle n'a pas d'historique *stricto sensu* mais trouve un point d'ancrage dans l'EA 3999 « maladies allergiques : diagnostic et thérapeutique » dans laquelle le co-directeur a exercé son travail de recherche. Le nouvelle EA doit beaucoup à la volonté de son co-directeur de réorienter sa trajectoire de recherche vers la construction d'une nouvelle équipe qui comporte un spectre disciplinaire plus large que celui de son équipe antérieure, plus voué au patient par le biais du développement de la recherche sur le soin et sur l'éducation thérapeutique. Les porteurs du projet affirment avoir longuement mûri leur projet (depuis deux ans environ).

Equipe de Direction :

L'équipe est dirigée par le porteur du projet qui mentionne l'importance qu'il entend confier au co-directeur appelé à exercer la responsabilité de la direction de l'équipe, à moyen terme. Le rapport ne précise pas le cahier des charges que se fixe la gouvernance. Trois thématiques sont dégagées : « pratiques avancées en santé », « éthique et droit de la santé, des sciences et de la technologie », « sciences médico-légales et criminalistique »



Effectifs de l'unité:

Effectifs	Nombre au 30/06/2011	Nombre au 01/01/2013	2013-2017 Nombre de produisants du projet **
N1 : Enseignants-chercheurs	20	20	10
N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC	0	0	0
N3 : Autres enseignants-chercheurs et chercheurs	7	9	5
N4 : Ingénieurs, techniciens et personnels administratifs titulaires*	2 (0,8 ETP)	4 (2,2 ETP)	
N5 : Ingénieurs, techniciens et personnels administratifs non titulaires*	4 (0,5 ETP)		
N6 : Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité	0		
N7 : Doctorants	2		
N8 : Thèses soutenues	2		
N9 : Nombre d'HDR soutenues	0		
N10 : Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	11	11	
TOTAL N1 à N7	35	33	15

* Si différent, indiquer entre parenthèses les ETP correspondants.

** Nombre de producteurs de la période [1^{er} janvier 2007-30 juin 2011] et qui seront présents en 2013-2017.



2 • Appréciation sur l'unité

Avis global sur l'unité :

Il s'agit d'une équipe de taille modeste, présentant un profil universitaire sans chercheur statutaire, dont les membres sont issus d'horizons disciplinaires divers, regroupant des acteurs venant du monde du soin, des sciences humaines, du droit, de la psychologie et de la philosophie. Les deux porteurs de projet ont des compétences confirmées dans leurs domaines par leur niveau de publications et par une expérience professionnelle et institutionnelle significative. Cependant, le programme de recherche demande à être davantage resserré afin de concentrer les forces de l'équipe autour des acteurs de l'équipe les plus producteurs.

Les contours du projet qui ne ressortent pas clairement du document écrit ont été mieux précisés lors de la visite du comité. Il s'agit, pour ses responsables, de promouvoir une approche pluridisciplinaire de pratiques professionnelles impliquant des recherches méthodologiques alimentées par des expériences concrètes et cliniques. Les protagonistes du projet sont portés par l'ambition commune de prendre en compte l'éthique de la relation de soin, en y associant acteurs des sciences humaines et professionnels de santé.

Sur le plan méthodologique, le projet reste à préciser.

Points forts et opportunités :

L'interdisciplinarité de l'équipe permet l'articulation entre des axes de recherche théoriques et l'exploitation de données factuelles issues de l'expérience clinique ou des pratiques médico-légales.

En décloisonnant les disciplines, l'équipe se donne les moyens de faire émerger des thématiques prometteuses et novatrices autour de l'éthique médicale et de l'éducation thérapeutique.

Les recherches envisagées se situent dans le droit fil de la loi « Hôpital, patients, santé et territoires » (HPST) et répondent aux nécessités d'organiser un espace de réflexion éthique prévues par la procédure de « certification » figurant parmi les recommandations de la Haute Autorité de Santé (HAS)

Le rapprochement des pratiques médicales, du droit de la santé et de l'éthique peut avoir des impacts bénéfiques pour la relation de soin, en aidant les professionnels de santé à prévenir les discordes et les contentieux.

Points à améliorer et risques :

Il conviendrait de repenser la construction d'un projet afin de renforcer les liens internes aux membres de l'équipe. Seul un projet plus abouti pourrait donner sa cohésion à l'équipe.

- L'absence de démarche méthodologique expose l'équipe au risque de mener des travaux dispersés et insuffisamment structurés pour prétendre à des publications dans des revues nationales ou internationales.
- Les membres de l'équipe risquent de se cantonner dans leur discipline par manque d'une synergie que seul pourrait leur insuffler un projet transversal structuré.
- L'équipe tirerait profit d'intégrer une démarche sociologique, absente à ce jour dans la description du projet.

Recommandations :

Il est recommandé à l'équipe de dégager une problématique fédératrice plus explicite de manière à mieux exploiter les compétences avérées des enseignants-chercheurs en matière de méthodologie de recherche. Construire un schéma organisationnel donnera une meilleure visibilité à l'équipe, autour de quelques mots-clés comme par exemple « l'allergie alimentaire » ou « la maltraitance ». Cette conceptualisation permettra à tous les membres de l'équipe de se positionner dans une configuration d'ensemble plus nettement identifiable dans le paysage de la recherche et, par voie de conséquence, de nouer des liens avec des entités extérieures à l'équipe.



3 • Appréciations détaillées

S'agissant des travaux qui s'inscrivent dans la recherche allergologique, on dénote une assez bonne qualité scientifique. L'un des porteurs du projet a participé lors de la direction de la précédente EA à des publications qui attestent d'une implication dans des domaines pointus au sein d'une équipe de référence en allergie alimentaire. Les travaux sont substantiels, tant par l'originalité de leur thème que par leur nombre et leur qualité : 13 publications internationales, dont 2 *JACI*, 4 *Allergy* qui constituent les meilleures revues de la spécialité. Trois thèses ont été soutenues au sein de cette EA antérieure dans les 4 dernières années.

L'un des porteurs du projet a été référent d'un PHRC national. L'équipe du directeur principal du projet est aussi à l'origine de publications substantielles dans des revues internationales à comité de lecture à facteur d'impact élevé dans le domaine.

Sur le plan philosophique, des articles ont été publiés dans des revues nationales à comité de lecture qui sont réputées du point de vue des sciences humaines. D'autres travaux ont été publiés dans des revues internationales, comme *J. Med. Ethics*. Il est également digne de remarque que des membres de l'équipe aient participé à des enseignements de colloques d'anthropologie médico-légale européens et américains, organisés avec la participation des plus grands spécialistes internationaux.

Le profil scientifique de plusieurs membres de l'équipe est également attesté par des participations à deux PHRC nationaux et des collaborations avec des unités de recherche (Marseille, Bordeaux...) .

Appréciation sur la qualité scientifique et la production :

Chacun des domaines explorés par les trois thématiques dominantes de l'équipe présente une originalité et une pertinence confirmée par une production continue, avec un impact non négligeable en matière d'allergologie et en santé publique (c'est le cas notamment des tests diagnostiques des allergies alimentaires avec des résultats probants concernant l'allergie à l'arachide).

Appréciation sur l'intégration de l'unité dans son environnement :

Lors de la visite, l'équipe a montré qu'elle cherchait à valoriser la problématique allergologique en renouvelant les approches classiques par le biais de l'éducation thérapeutique. Elle souhaite également permettre à la recherche clinique de trouver des voies nouvelles d'investigation en créant des liens avec la médecine légale.

Sa capacité à promouvoir une prise en charge thérapeutique innovante est démontrée par l'existence de thèses financées en PHRC même si, par ailleurs, les financements par les collectivités territoriales paraissent, pour l'heure, encore trop limités.

L'équipe s'est trouvée des vecteurs de valorisation culturelle par l'implication active de plusieurs de ses membres au comité d'éthique hospitalier et au sein de l'espace éthique régional de Lorraine dont le développement et l'organisation sont en cours d'élaboration depuis la parution récente des décrets d'application de la loi de bioéthique qui lui apportera une architecture institutionnelle sous l'égide de l'Agence régionale de santé.

Appréciation sur le rayonnement et l'attractivité de l'unité de recherche :

Dans la mesure où l'équipe est en construction, ses membres ne peuvent se prévaloir de titres en lien avec le domaine que leur équipe se propose d'explorer.

Appréciation sur la gouvernance et la vie de l'unité :

Le comité d'experts déplore que le projet n'ait pas prêté attention au pôle de gouvernance. Les modalités concrètes à travers lesquelles l'équipe est appelée à se réunir, à organiser des séminaires ou des colloques, à planifier son programme de recherche, à définir les responsabilités des uns et des autres, à répartir les moyens matériels et humains n'ont pas été envisagées. Ces aspects infrastructurels et organisationnels figurent pourtant explicitement parmi les critères officiels sur la base desquels le comité d'expertise doit étayer son évaluation. La gouvernance a été ramenée à une bonne entente entre les membres de l'équipe appelés à coordonner les trois thématiques.

Les initiatives prises par plusieurs des membres de l'équipe (participation à des comités hospitaliers d'éthique, implication dans la mise en place de « l'Espace éthique de santé de Lorraine ») expriment une volonté commune de développer une approche pluridisciplinaire de pratiques professionnelles. L'équipe manifeste sa volonté de promouvoir un travail en réseau, de prendre appui sur une réflexion clinique et éthique transversale au service d'une prise en charge cohérente des patients et des familles. L'articulation des pratiques diagnostiques et pronostiques à une approche éthique et juridique est à considérer comme un point fort du projet de l'équipe.



Appréciation sur la stratégie et le projet à cinq ans :

Il manque une trame de recherche articulée à une démarche méthodologique. Le rapport ne fait pas mention des outils d'investigation tels que les questionnaires, les entretiens semi-directifs, les revues bibliographiques, les méthodes d'analyse des données. Les axes stratégiques du projet scientifique restent, de ce fait, relativement indéterminés.

Il est regrettable que les trois thématiques mises en exergue par le porteur du projet ne soient pas ordonnées autour d'une idée-maitresse qui pourrait s'intituler en substance (d'après la description orale du projet lors de la visite) « pratiques professionnelles : aspects méthodologiques, éthiques et juridiques ».

Si l'équipe parvient à montrer que la pluridisciplinarité est une valeur ajoutée à la recherche, ses travaux pourraient aboutir dans le long-terme à l'émergence d'une structure plus ambitieuse, dans l'axe de la loi HPST.

Appréciation sur l'implication de l'unité dans la formation :

L'équipe bénéficie de l'adossement d'un master « Ethique de la Santé et médecine légale » (habilité) ; le responsable figure parmi les membres de l'équipe pédagogique. Ce master est suivi par environ 15 étudiants. Le porteur du projet fait état d'un master en campagne d'évaluation.



4 • Notation

À l'issue des visites de la campagne d'évaluation 2011-2012, les présidents des comités d'experts, réunis par groupes disciplinaires, ont procédé à la notation des unités de recherche relevant de leur groupe (et, le cas échéant, des équipes internes de ces unités).

Cette notation (A+, A, B, C) a porté sur chacun des quatre critères définis par l'AERES. Elle a été accompagnée d'une appréciation d'ensemble.

Dans le cadre de cette notation, l'unité de recherche concernée par ce rapport (et, le cas échéant ses équipes internes) a (ont) obtenu l'appréciation d'ensemble et les notes suivantes :

Appréciation d'ensemble de l'unité « Sciences de la Santé, Technologie et Société » :

Unité dont la production, le rayonnement, l'organisation et l'animation donnent des résultats très insuffisants. Le projet est bon.

Tableau de notation :

C1	C2	C3	C4
Qualité scientifique et production.	Rayonnement et attractivité, intégration dans l'environnement.	Gouvernance et vie du laboratoire.	Stratégie et projet scientifique.
C	C	C	B



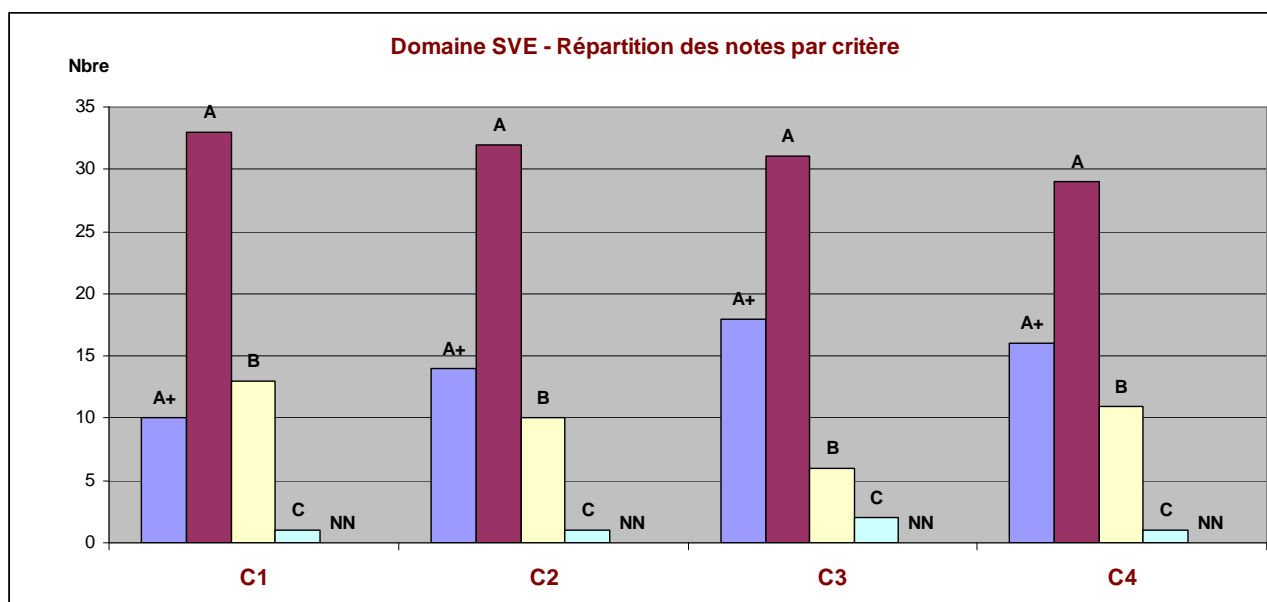
5 • Statistiques par domaines : SVE au 10/05/2012

Notes

Critères	C1	C2	C3	C4
	Qualité scientifique et production	Rayonnement et attractivité, intégration dans l'environnement	Gouvernance et vie du laboratoire	Stratégie et projet scientifique
A+	10	14	18	16
A	33	32	31	29
B	13	10	6	11
C	1	1	2	1
Non noté	-	-	-	-

Pourcentages

Critères	C1	C2	C3	C4
	Qualité scientifique et production	Rayonnement et attractivité, intégration dans l'environnement	Gouvernance et vie du laboratoire	Stratégie et projet scientifique
A+	18%	25%	32%	28%
A	58%	56%	54%	51%
B	23%	18%	11%	19%
C	2%	2%	4%	2%
Non noté	-	-	-	-





6 • Observations générales des tutelles

L'Administrateur Provisoire
Jean-Pierre Finance

à

Monsieur Pierre GLAUDES
Directeur de la section des unités de l'AERES
20 rue Vivienne
75002 PARIS

Objet : rapport d'évaluation de l'EA ETHOS
Référence du document : C2013-EV-0542493S-S2PUR130004755-RT

Monsieur le Directeur,

Vous m'avez transmis le 26 mars dernier le rapport d'évaluation de l'UMR « Sciences de la santé, technologie et société (ETHOS) » et je vous en remercie.

Je vous prie de trouver ci-dessous les éléments de réponse de Madame G. Kanny et Monsieur H. Coudane, porteurs du projet d'unité.

En tant que tutelle du laboratoire nous n'avons pas de remarque particulière à émettre sur le rapport du Comité d'évaluation. Nous prenons bonne note de ses recommandations qui nous semblent tout à fait recevables à ce jour.

Je vous prie d'agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments distingués.

L'Administrateur Provisoire



Jean-Pierre Finance

Réponse à l'évaluation de l'unité ETHOS « Science de la santé, technologie et société »

Volet 2

Observations de portée générale sur le déroulement de l'évaluation et le rapport

Nous remercions les experts visiteurs de l'AERES pour la qualité de l'organisation de la visite d'évaluation qui s'est tenue le 5 mars 2012 et leur rapport sur l'unité : ETHOS « Science de la santé, technologie et société ».

Dans l'avis global sur l'unité, il est demandé à ce que le programme de recherche soit davantage resserré « *afin de concentrer les forces autour des acteurs de l'équipe les plus producteurs* ».

Le programme de recherche se positionne sur une thématique innovante en lien avec les mutations du système de santé, le développement des pratiques avancées en santé, l'émergence de nouvelles questions éthiques et médico-légales posées par les nouvelles formes de dispensation des soins, l'avancement des connaissances et leurs applications technologiques. Les acteurs de l'équipe ayant une expertise de production en recherche joueront dans ce projet un rôle clé d'accompagnement des intelligences fédérées autour de ce projet pour les conduire au cours de la prochaine contractualisation à une production scientifique significative. L'objectif est de concentrer les forces sur le projet et d'aboutir à une production scientifique de tous les membres de l'équipe sur ces thématiques émergentes. Le caractère innovant du projet explique la paucité des productions sur la thématique.

Concernant les points à améliorer, la demande d'équipe d'accueil ETHOS a pu apparaître comme une entreprise risquée aux experts visiteurs. Cette impression trouve probablement sa cause principale dans la pluridisciplinarité entendue comme une association de disciplines concourant à une réalisation commune, sans pour autant que chacune ait à modifier sa propre vision des choses ou sa méthode. Si la pluridisciplinarité a été soulignée comme un point fort de l'équipe, les experts visiteurs ont formalisé la crainte d'absence de méthode de recherche et de cantonnement dans des savoirs disciplinaires : « *L'absence de démarche méthodologique expose l'équipe au risque de mener des travaux dispersés et insuffisamment structurés pour prétendre à des publications dans des revues nationales ou internationales* »

L'objectif de l'équipe ETHOS est d'appréhender l'homme dans sa globalité, objet qui ne répond pas à l'approche scientifique cartésienne qui suggère d'aller du plus simple au plus complexe, et de découper les problèmes compliqués en des éléments simples. Cette démarche épistémologique est fondamentale et constitue le substratum de l'équipe ETHOS dont la démarche vise à la production des critères de validation publique dans le champ contraignant d'inter-réaction avec la réalité des nouveaux concepts juridiques encadrant la complexité des nouvelles attitudes des professionnels de santé.

Nous sommes conscients du fait que la *pluridisciplinarité* soulève non seulement des problèmes d'ajustement des langages entre spécialistes, mais également des ajustements de méthodologie de recherche. Toutefois, les membres constitutifs de l'équipe sont habitués à travailler ensemble et ont l'immodestie de croire qu'ils ont dépassé ce stade. ETHOS nourrit le projet plus ambitieux de travailler en *interdisciplinarité* que l'on peut définir comme l'utilisation combinée de plusieurs disciplines, combinaison qui entraîne des transformations réciproques de ces disciplines dans leurs concepts, leurs lois ou leurs méthodes. Il ne s'agit plus de juxtaposition des savoirs disciplinaires, mais de leur intégration. ETHOS aura à prendre en compte les progrès de la médecine et de la biologie tout en veillant

aux intérêts de la personne dans sa globalité, mais aussi de la société, car chaque personne est également une partie d'un corps social. Elle aura à analyser des situations complexes, et à proposer des solutions qui soient valables localement et globalement, pour le présent, et prometteuses d'avenir. Il paraît alors évident que toute approche exclusivement analytique d'un cas sera à exclure car l'addition des éléments constitutifs étudiés séparément ne permettra pas la reconstitution d'un tout, le Tout étant plus que la somme des Parties.

Le comité d'experts a souligné que « *Les membres de l'équipe risquent de se cantonner dans leur discipline par manque d'une synergie que seul pourrait leur insuffler un projet transversal structuré* »

La synergie vise à ce que les acteurs du projet, facteurs ou influences agissant ensemble créent un effet plus grand que la somme des effets attendus s'ils avaient opéré indépendamment, ou créent un effet que chacun d'entre eux n'aurait pas pu obtenir en agissant isolément. Elle est un des grands enjeux de l'équipe. A charge pour le directeur de mettre en œuvre une gestion organisationnelle capable d'amener tous les membres d'une équipe de travail à travailler ensemble autour d'un objectif commun en acceptant les forces et faiblesses de chacun et surtout, les lacunes d'une personne sont compensées par les forces d'une autre. Les experts ont souligné que « *les participants ont montré qu'ils étaient attachés au projet de leur équipe et qu'ils entretenaient entre eux des relations d'entente et de convivialité* ». L'expérience professionnelle et institutionnelle des porteurs du projet représente un gage de succès pour l'objectif de synergie des membres de l'équipe autour du projet. A titre d'exemple, les réunions mensuelles de synthèse et bilan de l'équipe ETHOS sont placées sous la direction alternative de chacun des responsables des thématiques pour à la fois éviter une dispersion et à la fois recentrer la synergie dans la démarche épistémologique et sociologiques correspondant au champ des nouveaux concepts d'analyse et d'organisation des soins prévus par la réglementation.

Le comité d'expertise émet une recommandation « *L'équipe tirerait profit d'intégrer une démarche sociologique absente à ce jour dans la description du projet* ».

Cette dimension a retenu toute l'attention des porteurs du projet qui ont entrepris les démarches pour associer à l'équipe des experts en sociologie intéressés par la thématique développée dans ce projet.

Dans l'appréciation sur l'intégration de l'unité dans son environnement, il est noté « *L'équipe a montré qu'elle cherchait à valoriser la problématique allergologique en renouvelant les approches classiques par le biais de l'éducation thérapeutique* ».

L'objectif du projet n'est pas de valoriser la problématique allergologique. La problématique de recherche en lien avec les mutations du système de santé, le développement des pratiques avancées en santé, l'émergence de nouvelles questions éthiques et médico-légales posées par les nouvelles formes de dispensation des soins, l'avancement des connaissances et leurs applications technologiques ne peut se développer qu'en s'appuyant sur des modèles de dispensation et d'organisation des soins. Les membres de l'équipe construisent leurs travaux de recherche sur les domaines de santé dont ils ont l'expérience, l'expertise et la responsabilité. L'allergie alimentaire ne constitue qu'un des modèles : pathologie émergente, de forte prévalence, impliquant le patient et la société civile dans la gestion du traitement et justifiant la réponse aux questions éthiques et médico-légales du statut de l'aliment à risque allergénique dans la société et le système de soin.

D'autres modèles font déjà l'objet de travaux scientifiques pour exemple les aspects éthiques de la fin de vie avec les spécialistes en réanimation (Baumann A, Claudot F, Audibert G,

Mertes PM, Puybasset L. The ethical and legal aspects of palliative sedation in severely brain-injured patients: a French perspective. *Philos Ethics Humanit Med.* 2011 Feb 8;6:4.).

En ce qui concerne la gouvernance et la vie de l'unité, « *le comité d'experts déplore que le projet n'ait pas prêté attention au pôle de gouvernance* »

Il s'agit d'une demande de création d'équipe de recherche et les modalités concrètes de gouvernance ne peuvent être abordées dans leur détail dans la présentation d'un projet en gestation. Dans le projet, il est fait état d'une réunion mensuelle de l'équipe dans sa globalité. L'importance de la gouvernance est mesurée par les porteurs du projet et est d'ores et déjà organisée sur un modèle de management participatif. Une charte d'organisation et de gestion des fonds sera élaborée lorsque l'équipe sera labellisée. La gouvernance s'appuiera sur la délégation aux porteurs de projet de l'organisation et la gestion des moyens matériels et humains affecté à leur programme, dans le respect de la charte collective.



Professeur Henry Coudane



Professeur Gisèle Kanny



Docteur Frédérique Claudot